

Le Gouvernement a pris la responsabilité de priver ces délibérations de toute efficacité pour ce qui est de la discussion convenable de ce bill en comité. Je le répète, c'est la première fois que les députés se sont vu refuser la possibilité de délibérer de la sorte. Qu'aucun de mes vis-à-vis ne tente de citer des précédents où des articles étaient tous englobés dans des motions du genre de celles qui sont proposées maintenant. La seule fois où quelque chose d'analogue s'est produit, l'article 1 avait été discuté et les députés avaient eu l'occasion de poser des questions et d'obtenir des réponses. On nous a refusé cette occasion qui constitue le vrai commencement et la seule base valable des délibérations du comité. On nous a privés de ce droit délibérément, afin de nous empêcher d'obtenir le genre de renseignements qui auraient fait ressortir des faits que la population du Canada a le droit de connaître à propos de cette façon étrange de procéder qui ne nous a pas encore été expliquée d'aucune façon.

Monsieur le président, le Gouvernement double ainsi ses torts d'un affront. Le Parlement a été privé de ses droits ordinaires. La façon dont le Gouvernement a procédé en cette occasion a porté atteinte au Parlement; le Gouvernement arrogant vient maintenant doubler ses torts d'un affront en nous déclarant que si nous voulons humblement nous soumettre aux conditions qu'il nous impose maintenant il nous permettra de débattre cette question jusqu'à la fin de la semaine. Qu'arrivera-t-il alors? Nous aurons une journée la semaine prochaine pour l'étude du bill à l'étape de la troisième lecture. Monsieur le président, le Gouvernement ne peut nous empêcher de discuter cette question jusqu'à la fin de la semaine; nous allons la discuter jusqu'à la fin de la semaine. Il doit accepter l'entière responsabilité de ce qui se produira. Il est trompeur d'affirmer que nous pouvions à aucun moment au cours du débat tracer la voie pour cette discussion.

Que signifie le premier ministre lorsqu'il déclare que les honorables vis-à-vis auraient pu permettre l'adoption des articles afin que nous puissions revenir à l'article 1? Quelle mesure de contrôle nous a-t-on permis d'exercer sur les délibérations? Nous avons demandé au premier ministre de nous permettre de revenir à l'article 1. C'est ce que j'ai demandé immédiatement l'autre jour quand j'ai signalé que ce geste ne signifiait rien à moins qu'on prenne les mesures appropriées pour que le comité revienne sans retard à l'examen du premier article. Lorsque le premier ministre a eu l'occasion d'indiquer par son vote qu'il voulait vraiment que la Chambre discute le projet de loi, il s'est prononcé

contre la reprise de l'examen du premier article. Comment le premier ministre peut-il prétendre ici cet après-midi que nous aurions pu, de quelque façon, obtenir qu'une discussion ait lieu sur le premier article? Nous avons formulé une proposition en ce sens. Nous avons offert à la Chambre de se prononcer sur la question; le premier ministre aurait pu appuyer cette proposition et il nous aurait été possible alors de débattre le premier article au cours des deux derniers jours et peut-être aussi de faire reconnaître les droits qu'on nous reconnaît maintenant. Non, nous n'avons jamais pu nous dégager des liens avec lesquels le gouvernement actuel, dans son arrogance, a enchaîné le Parlement.

Plusieurs députés ministériels ont peut-être oublié qu'ils sont membres d'un parti qui se dit encore libéral. Ils sont peut-être disposés à accepter ces termes arrogants mais nous ne le sommes pas. Nous ne consentirons à l'adoption d'aucune proposition aussi arrogante que celle qu'on nous a soumise.

**M. Coldwell:** Monsieur le président...

**L'hon. M. Sinclair:** Ce que vous voulez dire, en deux mots, c'est que vous ne voulez pas parler du bill du pipe-line.

**M. Coldwell:** Si le ministre des Pêcheries tient à prendre la parole, je vais lui céder ma place.

**L'hon. M. Sinclair:** Je ne veux pas faire de l'obstruction. J'aimerais mieux voter pour le bill qu'y faire obstruction.

**M. Coldwell:** Le ministre voudrait-il se lever pour dire ce qu'il a à dire? Je vais reprendre mon siège pendant qu'il parlera. Monsieur le président, je vais appuyer la façon dont le chef de l'opposition envisage la proposition qui nous a été soumise par le premier ministre. Depuis 21 ans que je siège à la Chambre des communes, je ne pense pas avoir jamais eu vis-à-vis du Parlement un sentiment aussi profond que celui que je ressens depuis une dizaine de jours. Ainsi que je le disais l'autre soir, j'ai toujours respecté le Parlement, y voyant la meilleure institution encore imaginée pour notre auto-administration. Mais quand, aux premières étapes du bill à l'étude, à la toute première occasion, le ministre du Commerce, prenant la parole sur le projet de résolution, a proposé la clôture et qu'il a ensuite, à propos des divers articles du bill, présenté une motion tendant à en différer plus ample examen, j'ai compris que nous en étions arrivés presque à la fin de cette institution en tant qu'institution parlementaire démocratique.